



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 17432

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur le postulat selon lequel la France est le pays où la qualité de vie est la meilleure. C'est ce qu'affirme l'édition 2008 du classement réalisé par « International living » première publication internationale du secteur du tourisme basée en Irlande. Classant les pays selon six critères (coût de la vie, loisir et culture, économie, environnement, liberté, santé et infrastructure), cette association place la France au premier rang. Il lui demande les efforts que son Gouvernement entend poursuivre, afin de préserver l'attractivité de la France.

Texte de la réponse

La France est le premier pays réceptif au monde en termes d'arrivées de touristes internationaux, avec près de 82 millions d'arrivées de touristes étrangers en 2007. Son attractivité repose sur plusieurs atouts. Sa position géographique en Europe en fait un lieu de destination privilégié pour les clientèles touristiques de proximité des pays de l'Europe de l'Ouest. Sa culture patrimoniale (monuments, musées, sites naturels, mais également spectacles vivants et événements touristiques), en métropole et outre mer, constitue un point fort qui s'ajoute à l'art de vivre spécifique à la France (confirmé par l'excellence du classement de la France réalisé par International Living). Cette qualité de vie « à la française » est ainsi très appréciée des clientèles venues de pays lointains. La qualité des prestations touristiques est reconnue comme un atout de la destination France (variété de l'offre en matière d'hébergement et de restauration, qualité de la gastronomie française...). La qualité et l'efficacité du réseau de transports (desserte aérienne, TGV, réseau autoroutier...) constitue en outre un élément d'attractivité pour les touristes étrangers, qui leur permet un accès facilité aux régions et aux grandes villes réparties sur le territoire. La stratégie marketing de Maison de la France pour les années 2005 à 2010 permet de définir, en lien étroit avec les professionnels, des ambitions réaffirmées en termes de marchés, de cibles, de produits et d'actions. Le plan Qualité Tourisme, qui suppose la professionnalisation des personnels, entend fédérer et mettre en cohérence l'ensemble des démarches qualité afin de permettre une meilleure sélectivité et lisibilité de l'offre touristique, et d'en assurer une meilleure commercialisation. Le déploiement du dispositif s'appuie sur la marque nationale Qualité Tourisme. Le Gouvernement a énoncé plusieurs priorités pour l'amélioration de l'offre touristique et de l'attractivité de la France : accessibilité des touristes internationaux par la facilitation d'obtention des visas et l'amélioration de la desserte aérienne de l'ensemble du territoire ; amélioration de l'accueil en étroite liaison avec les grands opérateurs du tourisme et des transports (RATP, SNCF, Aéroports de Paris), mais également meilleure formation des personnels. Une étude conduisant à l'élaboration d'un plan de modernisation de l'offre touristique française à l'horizon 2020 a notamment débouché sur la réforme des classements de l'ensemble des hébergements marchands du tourisme et la mise en place de financements adaptés pour la rénovation du parc hôtelier français. Lors des assises nationales du tourisme des 18 et 19 juin 2008, afin de mettre en oeuvre une véritable politique de promotion de la destination France, la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, et le secrétaire d'État chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme et des services ont annoncé la création de la marque France ; véritable identifiant rassembleur derrière lequel l'offre locale pourrait se ranger. Enfin, le Gouvernement est

engagé dans une démarche d'ensemble de promotion de l'image de la France en direction des touristes français et étrangers, notamment grâce à la création d'un site internet www.France.fr.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17432

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 février 2008, page 1316

Réponse publiée le : 19 août 2008, page 7139